

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 16, Décembre 2024

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 16 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)



Scientific Journal Impact Factor

## CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2024)

This certificate is awarded to

**Dama Ninao**

**(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))**

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process  
SJIF 2024 = 5.302

**SJIF (A division of InnoSpace)**



SJIFactor Project

**SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor**

**E-mail : [evaluation@sjifactor.com](mailto:evaluation@sjifactor.com)**

**Website : <http://sjifactor.com/>**

**SJIF 2024 = 5.302 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2024).**

**SJIF Impact Factor Evaluation [ SJIF 2024 = 5.302 ]**

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**



## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

**Directeur de rédaction :**

**SILUE Lèfara (Maître de Conférences)**, Université Félix Houphouët Boigny

### **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

### **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

### **Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Wonouvo GNAGNON, Assistant, Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

### **Typographie française**

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

### **Soumission des manuscrits**

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net). Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net) ou visitez le site de la revue : [www.revuedamaninao.net](http://www.revuedamaninao.net).

### **Evaluation par les pairs**

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

### **Objectifs et portée**

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## SOMMAIRE

1. **FEMMES, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT DANS LA SAISON DE L'OMBRE DE LÉONORA MIANO**-----p. 8-26  
**Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)**  
**Dr d'ALMEIDA Ayélé Fafavi, Université de Lomé (Togo)**
2. **MULTIPLE VENTE DE TERRE ET OCCUPATION DE RESERVE ADMINISTRATIVE DANS LE GRAND LOME** ----- p. 27-48  
**AVOUGLA Komlan, Université de Lomé (Togo)**  
**MIFERA Nazif, Université de Lomé (Togo)**
3. **MANIFESTATIONS ET SYMBOLIQUES DE LA SOLIDARITE DANS LES ROMANS AFRICAINS FRANCOPHONES**----- p. 49-68  
**Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)**  
**Dr TYR Kpatimbi, Université de Lomé (Togo)**
4. **LA TRANSGRESSION DE L'ESPACE DANS LE PIÈGE À CONVICTION DE JEANNETTE AHONSOU**----- p. 69-84  
**OURO-KPASSOUA Nadiya, Université de Kara (Togo)**
5. **L'ÉCRITURE PREEMPTIVE : SYNERGIE ENTRE LITTÉRATURE, CINEMA, PAIX ET COHESION SOCIALE** -----p. 85-103  
**Dr MAMAH Abou-Bakar, Rhodes Colleges, Memphis (USA)**
6. **DE-INVISIBILIZING AFRICAN AMERICAN WOMEN IN THE MARCH ON WASHINGTON, D.C.** ----- p. 104-119  
**Dr BADJIOU Aouia, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)**  
**Dr PODA Michel, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)**  
**Pr AFAGLA Kodjo, Université de Lomé (Togo)**
7. **BRIDGING REALITY WITH ARTISTIC REPRESENTATION IN POSTMODERNIST POETRY: ASHBERY'S SELF-PORTRAIT IN A CANVAS MIRROR** ----- p. 120-139  
**AVONO Komla M., Université Lomé (Togo)**  
**AMEDOKPO Komi, Université de Lomé (Togo)**



8. **ÉTUDE DU PARC HÔTELIER DANS LE PÔLE TOURISTIQUE DU NORD :  
LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS----- p. 140-159**  
**CISSÉ Abdoul Wahab, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Senegal)**
9. **LE MARIAGE COUTUMIER CHEZ LES MALINKÉS DE CÔTE D'IVOIRE  
: UNE CÉRÉMONIE DE THÉÂTRALITÉ ET D'ANIMATION  
SOCIOCULTURELLE ----- p. 160-180**  
**FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)**  
**TANO Kouakou Pierre, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)**
10. **TRACABILITE DE L'ELLIPSE DANS L'ECONOMIE DE LA LANGUE  
CHEZ LOUIS-FERDINAND CELINE----- p. 181-197**  
**KEI Joachim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)**  
**EGNIFI Sadikou Christy Guy-Charles, Université Alassane Ouattara (Côte  
d'Ivoire)**
11. **RHETORIQUE DE L'EXCES OU L'ART DE L'AVILISSEMENT DE  
L'ADVERSAIRE DANS LE CHAMP POLITIQUE IVOIRIEN ----- p. 198-215**  
**GBOGBOU Abraham, École Normale Supérieure (ENS) (Côte d'Ivoire)**
12. **COVID-19, FERMETURE DES FRONTIÈRES NIGERO-BENINOISES ET  
INOBSERVANCE DES MESURES PAR LES FDS ET LES USAGERS----- p. 216-229**  
**OUSSEINI ISSA Ibrahim, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)**  
**OUSSEINI Aichatou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)**
13. **LA RESPONSABILITE DU CHEF DE L'ETAT, ETUDE A PARTIR DES CAS  
CAMEROUNAIS ET TCHADIEN----- p. 230-250**  
**DERLEM DEOUNANG, Université de Sarh (Tchad)**
14. **LA CERAMIQUE DE LA BUTTE ANTHROPIQUE N°1 DE YOULOU DANS  
LE NORD-EST DE TCHERIBA (BURKINA FASO)----- p. 251-269**  
**BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)**  
**TIEMTORE Rosine, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)**
15. **MIGRATION ET QUÊTE IDENTITAIRE CHEZ AYAYI TOGOATA  
APEDO-AMAH (UN CONTINENT À LA MER !) ET EDEM AWUMEY (LES  
PIEDS SALES) ----- p. 270-289**  
**Piyabalo NABEDE, Université de Lomé (Togo)**

16. BELONG AS A SATIRE OF AFRICA'S LONG WAY TO DEMOCRACY AND DEVELOPMENT----- p. 290-310  
AKONDO Nouhr-Dine Dyfaizi, Université de Lomé (Togo)
17. SURVOL DES CLASSES NOMINALES D'UN PARLER BANTU EN DANGER : LE MWESA D'IMBONG----- p. 311-324  
MVE Pither Medjo, Université Omar Bongo (Gabon)
18. DJ ARAFAT, UN HEROS ROMANTIQUE DANS LA MUSIQUE URBAINE IVOIRIENNE ----- p. 325-342  
KOUROUMA Kassoum, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
19. LA VIOLENCE ET LE SACRÉ AU CONGO-BRAZZAVILLE : CAS DU MOUVEMENT DU PASTEUR NTUMI. ----- p. 343-357  
OKIEMBA, Rock Université Marien Ngouabi (Congo)
20. ENVIRONMENTAL MIGRATION IN DJEKE-DJEKE IN THE PROVINCE OF MOYEN-CHARI IN THE FAR SOUTH-EAST OF CHAD ----- p. 358-374  
DJIMADOUM ALLARAMADJI Caleb, Université Sarh (Tchad)  
MBAINDOH Beltolnan Evariste, Université Adam Barka d'Abeché (Tchad)  
ASSINGAR Moui, Université Sarh (Tchad)
21. LA COMPOSITION NOMINALE EN SHIKPÍGBÈ, UNE VARIANTE DE L'AJAGBÈ ----- p. 375-392  
YELOU Dovi, Université de Lomé (Togo)  
FOLLY Martial, Université-d'Abomey-Calavi (Benin)
22. LA PROBLEMATIQUE DE GARDE D'ENFANTS ET LA PERFORMANCE ACADEMIQUE DES FILLES MERES DANS LES UNIVERSITES AU TCHAD----- p. 393-418  
SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas, Université de N'Djaména, Tchad.  
FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel, Université de N'Djaména.
23. DU TRAVESTISSEMENT À LA TRANSIDENTITÉ DANS L'ENFANT DE SABLE DE TAHAR BEN JELLOUN ET LA FÊTE DES MASQUES DE SAMI TCHAK ----- p. 419-432  
NDOMBI LOUMBANGOYE Ornella Pacelly, Université Omar Bongo (Gabon)

- 24. THE VALUE OF LOCAL LANGUAGES IN FRENCH-SPEAKING AFRICA:  
THE CASE OF GABON----- p. 433-449**  
NZANG BIE Yolande, Université Omar Bongo (Gabon)
- 25. DEFICIT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE SCIENCES DE QUALITE :  
CAS DE DISTRICTS DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX  
(République du Congo) ----- p. 450-469**  
EBAMA Nicole Yolande, Université Denis SASSOU N’GUESSO (Congo)
- 26. LES INDICES GRAMMATICaux, ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION DU  
DISCOURS IMPLICITE ----- p. 470-484**  
Dr/MC. CAMARA Mohamed, Université Alassane OUATTARA,  
(Côte d’Ivoire)
- 27. DU DIRE DE L’ALLIANCE ET DE LA PARENTÉ À PLAISANTERIE AU  
BURKINA FASO : CONSTRUCTIONS FORMELLES, SENS ET PORTÉE  
DES EXPRESSIONS LUDIQUES EN FRANÇAIS ----- p. 485-508**  
OUÉDRAOGO Adama, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)

## RHETORIQUE DE L'EXCES OU L'ART DE L'AVILISSEMENT DE L'ADVERSAIRE DANS LE CHAMP POLITIQUE IVOIRIEN

**Abraham GBOGBOU**  
**Maitre-Assistant**  
**École Normale Supérieure (ENS) Abidjan**  
**abraham82gbogbou@gmail.com**

**Résumé :** Il est incontestablement admis que le langage a une fonction sociale ; celle de renforcer les liens entre les individus à l'intérieur de la communauté, à travers la parole. Si donc, parler est le propre de l'homme en ce qu'il est une « espèce parolière », savoir parler est une condition sine qua non à l'équilibre de la communauté ou la société. C'est à cette problématique que s'intéresse cette réflexion que nous décidons de mener, car depuis plus de deux décennies, le parler brutaliste est passé pour être l'essence du discours politique en Côte d'Ivoire. La réflexion est faite dans une perspective d'analyse du discours avec pour ancrage la pragmatique, et à partir du modèle « corpus-analyse ».

**Mots clés :** **Argumentation, Attaque personnelle, Champ politique, Rhétorique de l'excès, Discours, Impolitesse linguistique.**

**Abstract :** It is undisputed that language has a social function : that of strengthening the bonds between individuals within the community, through speech. If, therefore, speaking is a human characteristic, in that we are a “speaking species”, knowing how to speak is a sine qua non condition for the equilibrium of the community or society. This is the issue that we have decided to address in this study, because for more than two decades, brutalist speech has been considered the essence of political discourse in Côte d'Ivoire. The study is based on a discourse analysis perspective, with pragmatics as its theoretical anchor, and using the “corpus-analysis” model.

**Key words :** **Argumentation, Personal attack, Political field, Pragmatics, Rhetoric of excess, speech, linguistic impoliteness.**

### **Introduction**

Par l'entremise de la lecture de Francis Fongé cité par Dramane Koné (2009, p.64), il ressort que l'homme est une « espèce parolière ». Le monde est donc construit avec des mots, qui, eux aussi, à leur tour sont les résultats des consonnes et voyelles. L'homme, par la parole agit sur le monde, sur autrui afin d'obtenir de lui ce qu'il veut : demander une information, donner un ordre, donner une

information, etc. La parole, selon l'expression des spécialistes de la théorie actionniste, est action.

En Côte d'Ivoire notamment, depuis 1990, année marquant indélébilement l'avènement du pluralisme politique ou multipartisme, l'on assiste à des effluves de la parole qui viole tous principes de bienséance au nom d'une certaine rhétorique selon laquelle « la parole est libérée ». Cette liberté d'expression, conséquence directe du pluralisme politique, a fini par glisser sur le terrain du libertinage linguistique.

Nous faisons une halte pour porter un regard inquisiteur sur les déviances langagières ou parolières observées dans le discours des politiques ivoiriens, en prenant pour prétexte la formulation ci-après : « **Rhétorique de l'excès ou l'art de l'avilissement de l'adversaire dans le champ politique ivoirien.** » Que faut-il entendre par rhétorique de l'excès ? Quel usage les politiciens ivoiriens font-ils de la parole et quelle en est la visée argumentative ? Font-ils preuve de politesse linguistique ? Nous postulons sans ambages que depuis plus de trois décennies (ceux qui observent de près l'évolution de la politique ivoirienne nous donnerons raison), l'on assiste à une légitimation d'un discours où se côtoient agressivité, injures, diffamations, calomnie, humiliation, malheureusement. Et comme le dirait Hilaire Bohui, parlant de brutalisme (nous y reviendrons *infra*), que « c'est la problématique du libre arbitre de l'usager dans le maniement de la langue et de l'autocensure collective par élégance et raffinement agréés par les prédicats du savoir vivre et de la « bonne éducation » », (Hilaire Bohui, 2004, p.103). Nous y souscrivons amplement.

Ainsi, nous inscrivant dans une perspective d'analyse du discours prenant ancrage sur l'énonciation et l'argumentation dans le discours, nous adoptons le modèle « corpus-commentaire » pour explorer de fond en comble les énoncés sélectionnés. La pragmatique est assurément l'approche linguistique qui nous permettra d'analyser lesdits énoncés pour y débusquer leur sens ainsi que les jeux et enjeux sous-jacents. Du point de vue de la structuration, le travail prend appui sur trois parties. Intitulée « approche conceptuelle », la première apporte un



éclairage sur les concepts fondamentaux du sujet. Quant à la deuxième partie, elle nous plonge dans l'analyse énoncive qui nous introduit au cœur même du « dire et le dit<sup>30</sup> », des différents locuteurs. Enfin, le rideau analytique se referme sur les différentes fonctions dont est informée la « rhétorique de l'excès ».

## **1- Élucidation conceptuelle**

Il est une exigence épistémologique et méthodologique d'élucider les concepts fondamentaux qui constituent le *substratum* d'un travail scientifique. Ainsi, il sera ouvert une parenthèse de définition des concepts « rhétorique de l'excès » et « champ politique ». Leur appréhension nous permet de mieux cadrer notre démarche et d'orienter conséquemment l'analyse des énoncés recueillis.

### **1.1. Rhétorique de l'excès**

La rhétorique, de façon générale, c'est l'art d'emporter l'adhésion d'autrui. C'est l'art de la parole, c'est-à-dire le maniement de la parole qui permet à l'homme de s'identifier aux autres hommes dans une société. Est considéré d'ordinaire comme excès tout ce qui se pose au-delà de la limite requise. En ce sens, l'excès du point de vue synonymique est l'exagération. Dans cette étude, le concept d'excès est tout ce qui rime avec démesure, pudibonderie, impudicité dans le langage. Entendons donc par la « rhétorique de l'excès » toute parole, tout propos démesuré qui choque le bon sens. Le discours politique en Côte d'Ivoire depuis un certain temps est marqué par la violence verbale, les injures et insultes de tous genres. Nous rangeons donc l'excès dans la catégorie de violence verbale, mais surtout l'excès langagier dont l'objectif est d'avilir l'adversaire, détruire son image au mépris des règles de bienséance ou de la politesse linguistique.

### **1.2. Champ politique**

Dans une acception plus restrictive, la politique au sens de *Politikè* ou d'art politique, se réfère à la pratique du pouvoir, aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et des femmes de pouvoir, et aux différents

---

<sup>30</sup> Terminologie empruntée à Oswald Ducrot (1984).

partis politiques auxquels ils peuvent appartenir. Le champ, dans le sens où nous l'entendons pour ce travail-ci, se définit par des enjeux et des intérêts qui n'apparaissent importants qu'aux yeux de ceux qui y sont engagés et qui sont prêts et préparés par leur habitus à jouer le jeu du champ (Pierre Bourdieu, 1982).

Le champ politique, de ce point de vue, est un espace social doté de ses propres lois et règles qui sont appropriés par les individus qui l'animent. Par extension, le champ politique, est l'ensemble des éléments constitutifs de la vie politique. En Côte d'Ivoire, il apparaît comme un système qui inclue l'espace territorial, les politiques ivoiriens, le discours politique lui-même aussi. En effet, ce pays de l'Afrique de l'Ouest compte plusieurs partis politiques participent de la composition du champ politique ivoirien dont les plus en verve sont entre autres Le Rassemblement des Houphouëtistes<sup>31</sup> pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le Parti des Peuples Africains(PPA-CI), le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le Front Populaire Ivoirien(FPI). Ainsi, chaque groupement politique va sur le terrain pour communiquer sa vision ou son idéologie politique. Les interactions entre les politiques et les populations participent aussi de fort belle manière de la composition et de l'animation du champ politique. L'on parle de champ politique à l'image de champ religieux, champ journalistique, champ bureaucratique, champ littéraire tout à la fois. Le discours de ce point de vue devient institutionnel, Dominique Maingueneau (2014) précise que « le discours politique ou le discours religieux sont soumis à une logique de champ où s'affrontent divers positionnement », (Dominique Maingueneau, 1014, p.66) et d'ajouter que

Cette notion de positionnement (doctrine, école, théorie, parti, tendance...) implique que, sur un même espace, on rapporte les énoncés à la construction et à la préservation de diverses identités énonciatives qui sont en relation de concurrence, ou au sens large : leur délimitation réciproque ne passe pas

---

<sup>31</sup> Néologisme issu du nom de Houphouët, premier Président de la République de Côte d'Ivoire.

nécessairement par une confrontation ouverte, (Dominique Maingueneau, *Ibidem*, p.66).

Le champ politique ivoirien reste alors l'espace de prédilection de ce travail. Il envisage analyser des discours émanant de quelques responsables politiques ivoiriens et dont la teneur s'inspire de la violence verbale ou de la pudibonderie ou encore du brutalisme.

## **2. Analyse des énoncés recueillis**

L'une des fonctions sociales du langage, c'est d'influencer son allocataire pour une visée de bonne ou de mauvaise aloi. Le langage dans tous les cas est utilisé par les hommes à des fins diverses. En politique notamment, la visée argumentative de la parole, c'est la prise de dessus de l'Autre afin de le soumettre. Le tout est d'être le plus fort quitte pour conserver le pouvoir quitte pour le conquérir. Les interactions verbales souvent se font rages avec des accents « brutalistes ».

### **2.1. Dérives langagières observées**

La date du 11 avril sera longtemps gravée dans la mémoire collective des ivoiriens comme une tache indélébile. Les partis politiques surtout le Parti des Peuples Africains Côte d'Ivoire (PPA-CI) de l'ancien chef d'État ivoirien, Laurent Gbagbo et le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), parti au pouvoir d'Alassane Ouattara sont les principales organisations politiques qui accordent à cette date tout son sens. Pour les premiers, c'est-à-dire le PPA-CI, cette date marque l'"assassinat" de la démocratie en Côte d'Ivoire, et pour les seconds le RHDP, le 11 avril marque la naissance de la démocratie en Côte d'Ivoire. Chaque année, depuis 2011 donc, les militants du RHDP se rencontrent pour commémorer cette date qui est, selon eux, le grand jour où la démocratie est née en Côte d'Ivoire. Dans cette optique, le 11 avril 2024, le RHDP s'est réuni au palais de la culture Bernard B. Dadié de Treichville à Abidjan. À cette occasion, le secrétaire exécutif du parti au pouvoir, Cissé Baongo dans son adresse à ses partisans venus l'écouter ce jour, a tenu des

propos jugés désobligeants dont nous énumérons quelques-uns des plus licencieux.

1) « Quand on dit que **Gbagbo** a braqué la BCEAO, cela ne veut pas dire qu'on l'a trouvé avec Justin Katinan à côté de lui en train de se servir l'argent de la BCEAO. Ce n'est pas ça. Ce qu'on veut dire, c'est la responsabilité de la fonction en tant que Président de la République »

2) « **C'est toi Laurent Gbagbo** qui a mis chacun de ceux qui étaient autour de **toi**, là où ils étaient. Donc leur fait **t'**incombe, leur fait **te** culpabilise. **Tu** dois répondre de leur fait. C'est pour cette raison que **tu** as été accusé de braquage de la BCEAO »

3) « Ce n'est pas parce que tu as bénéficié d'une mesure de grâce ou tu as bénéficié d'un non-lieu à la CPI que rien n'a eu lieu. Il a bel et bien eu lieu quelque chose dans ce pays. C'est pour cette raison que tu es parti à la CPI. Peut-être par pitié, peut-être par intervention du Président de la République SEM Alassane Ouattara, car notre Président est capable de tout parce qu'il a pitié que tu es sorti de la CPI. »

4) « Quand à titre personnel, j'écoute, c'est de la compassion, c'est-à-dire de la pitié que j'éprouve pour lui. Il veut continuer d'être alors qu'il ne peut plus être ».

5) « J'ai écrit dans différents papiers de presse que Laurent Gbagbo pour moi, était un opposant professionnel. Il ne devait pas être Président de la République (...) Il ne peut pas gérer. Et il a montré cela en dix ans. Dix ans démocratiquement élu et dix ans volés à la Côte d'Ivoire ».

6) « Aujourd'hui, nous devons être vigilants. Car les forces du mal ont ressurgi. Ils ont commencé à parler et ils ont commencé à tout nier. Ils n'ont pas braqué la BCEAO. »

7) « Je préfère être un mouton derrière un bon berger comme Alassane Ouattara qui me conduit dans le bon pâturage que d'être un chien de garde agité dans tous les sens ».

8) « Gbagbo demande un mandat de cinq ans. Un seul jour même, il n'en aura pas. »

Nous ouvrons l'analyse des énoncés discursifs ci-dessus énumérés par cette réflexion selon laquelle « Dans la question des conditions sociales d'utilisation du langage, il y a la question du pouvoir des mots qui dépend de la position sociale du locuteur », (Dramane Koné, 2009, p.35). Ainsi, le 11 avril 2024, Cissé Ibrahim Baongo, Secrétaire Exécutif du parti au pouvoir en Côte d'Ivoire, Enseignant-chercheur de droit, n'a point retenu ni tourner sept fois sa langue avant de parler de Laurent Gbagbo, ancien Président de la République de Côte d'Ivoire. Ses propos envers l'ancien chef d'État de Côte d'Ivoire sont d'une désinvolture intrigante qui ne laisse personne indifférent. Observons de prêt les énoncés ci-haut énumérés. Dans l'énoncé [1], l'orateur voulant parler de l'ancien chef de l'État n'ose même pas user d'un langage de politesse. Il le nomme comme un citoyen lambda, en ces termes : « quand on dit que Gbagbo a braqué la BCEAO... ». L'évocation directe du nom « Gbagbo » et la manière même de son évocation est une marque de non considération. On dirait même que l'auteur de cette énonciation souffre d'un manque d'éducation. Il aurait au moins pu dire, ne se reste que, Monsieur Gbagbo, si l'appeler S.E.M Gbagbo (comme il sait si bien le faire pour SEM Alassane Ouattara en [3]), est pour lui un crime de lèse-majesté. À l'analyse, il serait une pénitence pour Baongo d'user d'un langage gratifiant en l'endroit de l'ancien chef de l'Etat ivoirien.

Le groupe de mot « C'est toi Laurent Gbagbo » dans l'énoncé [2] achève de confirmer ce que nous venons de dire. Le dérivé « toi » du pronom de la deuxième personne du singulier « tu » est une marque de tutoiement, comme il le fait dans l'ensemble de l'énoncé [3], ainsi que nous le rappelons intégralement : « Ce n'est pas parce que *tu as* bénéficié d'une mesure de grâce ou *tu as* bénéficié d'un non-lieu à la CPI que rien n'a eu lieu. Il y a bel et bien eu lieu quelque chose dans ce pays. C'est pour cette raison que *tu es* parti à la CPI. *Peut-être* par *pitié*, *peut-être* par intervention du Président de la République *SEM Alassane Ouattara*, car *notre Président est capable de tout* parce qu'il a *pitié* que *tu es* sorti de la CPI ».



Comme on le voit, les énoncés [2] et [3] mis ensemble, Cissé Baongo tutoie l'ancien chef de l'Etat ivoirien 10 fois, alors que pour son Président à lui, il ne manque pas de puiser dans le lexique du langage de politesse diplomatique, pour l'appeler « SEM Alassane Ouattara ». Nous le comprenons, car « En situation argumentative les participants valorisent systématiquement leurs personnes et leurs actes, afin de se légitimer. Les exigences de cette situation priment sur les principes de politesse linguistique, notamment sur le “principe de modestie” », (Christian Plantin, 2016, p.247).

Baongo semble effectivement se légitimer et légitimer les actes de son mentor dans l'ultime objectif de porter atteinte à l'image de Laurent Gbagbo, ainsi qu'il dit : « *Peut-être par pitié, peut-être par intervention du Président de la République SEM Alassane Ouattara, car notre Président est capable de tout. C'est parce qu'il a pitié que tu es sorti de la CPI* ».

Dans cet énoncé, Baongo fait de “son” Président un super homme, un omnipotent en ce sens qu'il « est capable de tout ». Par ailleurs, il rabaisse Laurent Gbagbo au rang d'une personne pour laquelle on doit être compatissant, une personne pour laquelle l'on doit exprimer de la compassion. Ainsi, Alassane Ouattara aurait eu pitié de lui pour qu'il sorte des liens de la détention à la Cours Pénale Internationale (CPI). Le disant ainsi, il n'accorde aucun crédit à la victoire de Gbagbo sur la justice internationale. Pour Baongo, cette liberté dont joui Laurent Gbagbo, il ne la doit qu'à une personne qu'est Alassane Ouattara, alors que le monde entier sait que Laurent Gbagbo a été acquitté par la CPI, parce que son dossier était vide, et non par pitié. Par ailleurs, ce qu'il est important de noter dans les propos du sieur Baongo, c'est la modalisation de ses propos par l'emploi de l'adverbe ou modalisateur « peut-être » qui dénote de son doute, sa non maîtrise du dossier de Laurent Gbagbo. Décidément, l'on pourrait dire que le champ politique en Côte d'Ivoire est le lieu de légitimation de la mauvaise foi. Ainsi demanderions-nous si la mauvaise foi est la chose la mieux partagée en politique.

L'analyse du discours de Cissé Baongo n'empêchera à aucun bon observateur de le frapper de discrédit. Car la politesse est une fonction de régulation des relations interpersonnelles. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1992, p.159), Relève de la politesse, tous les aspects du discours 1- qui sont régis par des règles, 2- qui interviennent au niveau de la relation interpersonnelle, 3- et qui ont pour fonction de préserver le caractère harmonieux de cette relation (au pire : neutralisation des conflits potentiels, au mieux faire en sorte que chacun des participants soit envers l'autre le mieux disposé possible).

Cette définition de la politesse selon Catherine Kerbrat-Orecchioni semble être royalement ignoré par Cissé Baongo, ou qu'elle est le cadet de ses soucis. Dans une étude consacrée au brutalisme dans *Allah n'est pas obligé*, Hilaire Bohui, définissant le lexique tératique affirme que c'« est l'ensemble des mots employés et des manières de parler qui, en raison de leur caractère attentatoire aux règles des convenances langagières suscitent dégoût, réprobation et indignation tout à la fois », (Bohui, 2004, pp.104-105).

Nous évoquons cette citation de l'auteur pour situer les dires de Cissé Baongo dans le paradigme du lexique tératique compte tenu du dégoût intellectuel qu'ils suscitent. À preuve, au lendemain de sa sortie, les réactions ne se sont pas fait attendre. Le discours de l'orateur Baongo s'oppose au principe de la bonne éducation et épouse celui de la mauvaise foi qui n'a pour visée argumentative que d'avilir Laurent Gbagbo, pourrait-on dire. Sinon, comment peut-on comprendre qu'un citoyen de la trempe de Baongo (Docteur, enseignant-chercheur de droit, ancien ministre de l'enseignement supérieur et maintenant ministre gouverneur) puisse proférer des insanités à l'endroit d'un autre citoyen du rang de Laurent Gbagbo, ancien chef de l'État, chef d'un parti politique légalement reconnu, et qui plus est, plus âgé que Baongo lui-même ?

En vérité, le discours de Baongo contre Laurent Gbagbo est révélateur de rapports peu enviés entre les deux formations politiques (PPA-CI / RHDP). Cette réaction de Baongo, ne serait pas du goût des partisans de Laurent Gbagbo, et Koné Katinan, ne s'est pas fait prier pour se faire entendre, mieux pour attaquer

personnellement Bacongo ou lui porter l'estocade. C'est ce que la partie suivante du travail se donne pour devoir de rendre raison.

## 2.2. Argument *ad personam*

L'attaque personnelle ou Argument *ad personam* se manifeste dans les énoncés ci-après tenu par une autre autorité politique ivoirienne.

9) « (...) ici, par contre, accordons au sieur Bacongo le bénéfice de l'ignorance au détriment de la mauvaise foi, autrement, il faudra plaindre le sort des militants et cadres RHDP originaires de la région du Président Laurent Gbagbo, condamnés qu'ils seraient alors, à accompagner Cissé Bacongo et les siens à gouverner *ad vitam eternam* le pays. »

10) « Il faut bien le lui concéder, le citoyen Cissé Bacongo a bien le droit d'adopter la posture d'un ver de terre qui se prend pour un anaconda, par le simple fait que le premier partage avec le second le même mode de déplacement. Ce qui relève de l'humain, reste accessible aux humains. Quand un humain décide lui-même de devenir un mouton et de revendiquer et de revendiquer publiquement cette nature, respectons son choix avec tout ce que cela comporte comme attributs et attitude. »

11) « Il y a bien des personnes qui font l'option souveraine de changer leur genre. Si la société accepte les transgéniques, pourquoi devrions-nous refuser ce droit à ceux qui décident de passer de l'homme au mouton. »

Avant de procéder à l'analyse énoncive, une halte nécessaire s'impose à l'effet d'une élucidation du concept « argument *ad personam* ». Aussi appelé « objection *ad personam* » ce type d'argument consiste à mettre en cause la crédibilité des orateurs. Il n'agit vraiment plus ici d'objecter objectivement, ni de valider l'argument de l'adversaire, mais de l'attaquer personnellement. Plus que de nous embarrasser à réfuter son argumentation, eh bien non ! nous l'attaquons dans l'unique objectif de le discréditer, de porter atteinte à son image de soi. C'est une arme de disqualification. En revanche, comme le dit Clément Viktorovitch (2021, p.101), « l'objection *ad personam* n'est pas seulement une arme de

disqualification, mais une arme disqualifiante. » Par cette assertion, il faut comprendre que l'orateur, en cherchant à disqualifier l'adversaire, hélas, c'est l'effet *boomerang* qui se produit ! Le risque est trop grand que l'auteur de l'argument *ad personam* attire le déshonneur sur lui-même. C'est sûrement la raison pour laquelle, dans le débat public (télévisés ou radiophonique, mais toujours ceux-là seulement), l'argument *ad personam* est frappé de disgrâce. Être accusé d'avoir commis une objection *ad personam*, c'est perdre soi-même toute crédibilité vis-à-vis de l'auditoire ou du public.

Mais la réalité, relativement, à l'argument *ad personam* est plus complexe qu'on pourrait le croire, car il est important d'introduire dans la définition deux caractéristiques de l'argument *ad personam* : il y a l'argument *ad personam* externe qui est effectivement fallacieux, proscrit à bien des égards et l'argument *ad personam* interne qui, lui, peut être considéré comme plus rigoureux (Clément Viktorovitch, *ibidem*, p.101). En effet, la première catégorie de l'argument *ad personam* consiste à dénoncer effectivement chez l'allocutaire une caractéristique en prise directe avec son argumentation qu'il est en train de développer. *A contrario*, l'argument *ad personam* externe est la phase embusquée de la première, en ce qu'elle « consiste à dénoncer chez l'interlocuteur une caractéristique n'entretenant aucun lien direct avec le sujet en discussion », (Clément Viktorovitch, 2014, p.101).

Cette catégorie d'argument est subtile, douce contrairement à l'autre qui est ouvertement agressive. Au regard de ces précisions terminologiques, qu'en est-il de notre corpus ? En d'autres termes, quel rapport entretient-il avec l'argument *ad personam* ?

En politique, tous les coups sont permis, même les plus inimaginables. Nous dirions que le discours politique est devenu malheureusement le champ de prédilection de l'argument *ad personam*. Empruntant au langage religieux son lexique décrivant l'attitude des hommes en cas d'offense, nous dirions que c'est la loi du talion ou la théorie de « œil pour œil, dent pour dent » qui prévaut dans l'espace politique ivoirien. Nul n'a le droit de ménager son adversaire. Les

offensives et contre-offensives, à la manière des militaires sur le théâtre des opérations sont légitimées.

Le langage politique, en Côte d'Ivoire, est pour ainsi dire brutaliste. En effet, ce vocable dérivant du substantif « brutalisme » mot peu usité, désigne selon Pierre Merle cité par Hilaire Bohui (2004, p.104) une façon libre d'extérioriser sa pensée sans s'embarrasser de boursoufflure qui consiste à « parler clair et net, sans ambages, comme on le pense : ne plus s'encombrer de conventions vieillottes ; appeler le chat un chat, un juif un juif, un Arabe un Arabe, un homosexuel un pédé, etc. » Poursuivant, Hilaire Bohui (*Ibidem*, p.104) lui-même précise ce qui suit : « De ce point de vue, le brutalisme procède de la modalisation par un choix de mots qui charrient l'affect réel, l'opinion et le jugement de valeur du sujet parlant à l'égard de l'objet délocuté [...] ».

Au regard des différentes précisions définitoires susmentionnées, il est clairement établi que l'argument *ad personam* et le brutalisme évoluent sur le même paradigme sémantique et pragmatique ainsi que le prouve les déclarations de Koné Katinan dans l'énoncé [8] suivant : « (...) ici, par contre, accordons au sieur Bacongo le bénéfice de l'ignorance au détriment de la mauvaise foi, autrement, il faudra plaindre le sort des militants et cadres RHDP originaires de la région du Président Laurent Gbagbo, condamnés qu'ils seraient alors, à accompagner Cissé Bacongo et les siens à gouverner *ad vitam eternam* le pays. » et d'ajouter en [10] :

Il faut bien le lui concéder, le citoyen Cissé Bacongo a bien le droit d'adopter la posture d'un ver de terre qui se prend pour un anaconda, par le simple fait que le premier partage avec le second le même mode de déplacement. Ce qui relève de l'humain, reste accessible aux humains. Quand un humain décide lui-même de devenir un mouton et de revendiquer et de revendiquer publiquement cette nature, respectons son choix avec tout ce que cela comporte comme attributs et attitude.

L'argument *ad personam* ou le discours brutaliste atteint sa plus haute 'estime' dans le discours de Katinan. En effet, en [8], il emploie un axiologique



dévalorisant, non gratifiant « ignorant » à l'encontre de son allocutaire. Il met en cause sa capacité intellectuel à analyser et à comprendre certaines situations qui se présentent à lui. Ce n'est par « mauvaise foi » mais tout simplement au motif qu'il est « ignorant ». Par la suite, son discours monte d'un cran à travers une métaphore animalisante dans laquelle il inflige un caractère reptilien, « ver de terre » et « anaconda », à son allocutaire Bacongo ; ainsi que nous rappelons : « Il faut bien le lui concéder, le citoyen Cissé Bacongo a bien le droit d'adopter la posture d'un ver de terre qui se prend pour un anaconda... »

En effet, à travers des images burlesques, à souhait, Katinan avilit son allocutaire, il porte atteinte à son image de soi en le faisant passer du statut de l'humain à celui de l'animal mieux encore un reptile : « Ce qui relève de l'humain, reste accessible aux humains. Quand un humain décide lui-même de devenir un mouton et de revendiquer publiquement cette nature, respectons son choix avec tout ce que cela comporte comme attributs et attitude ».

Pour lui, l'ignorance de Bacongo est due au fait qu'il n'est pas un être humain car « Ce qui relève de l'humain, reste accessible aux humains » et d'ajouter cette fois-ci qu'il est un quadrupède, un animal domestique réputé pour être très bête : le mouton. Selon Katinan, Bacongo a délibérément choisi d'être de la famille de cet être vivant, savoir un mouton, donc, il faut respecter ce choix et le considérer comme tel. C'est certainement ce statut d'animal, selon l'orateur Katinan, qui lui vaut d'être un tout petit peu ménagé en lui accordant « le bénéfice de l'ignorance au détriment de la mauvaise foi ». Pour finir, sa conclusion est sans appel en [11] : « Il y a bien des personnes qui font l'option souveraine de changer leur genre. Si la société accepte les transgéniques, pourquoi devrions-nous refuser ce droit à ceux qui décident de passer de l'homme au mouton. »

Nous notons que les propos analysés sont informés d'une charge sémantique très forte et négativement connotée. Ici, Katinan ne laisse point à Bacongo une issue de sortie tant son discours est d'une violence verbale inqualifiable, en réduisant l'Autre-Bacongo à sa plus simple expression, ainsi qu'il le considère comme « un ver de terre qui se prend pour un anaconda ».

Implicitement, il relève que Bacongo ne représente rien ou qu'il n'est rien du tout sur l'échiquier politique et social ivoirien pour se montrer irrévérencieux vis-à-vis de Laurent Gbagbo, ancien chef d'État et ancien Président de la République de Côte d'Ivoire mille fois supérieur à lui, même si les deux font partie du même écosystème politique ivoirien. Au nom des principes moraux, sociaux et républicains qui exigent que l'on doive du respect et considération au plus âgé que soi et qu'on accorde aussi respect et obéissance à une autorité du rang de Laurent Gbagbo, Bacongo aurait pu « tourner sept fois soixante-dix-sept fois sa langue » dans sa bouche avant de parler. D'où la raison de l'ire de Katinan et qui l'amène à se prévaloir de l'argument *ad personam* aussi appelé attaque personnelle.

Or, Christian Plantin (2016, p. 104), indique que « La déontologie de l'interaction, et d'abord les règles de politesse, interdisent qu'on insulte son interlocuteur fut-il un adversaire » et d'ajouter que « De façon générale, l'attaque personnelle est une façon de pourrir le débat », (Plantin, *ibidem*, p.104). Même si les deux protagonistes n'étaient pas en face-à-face sur une même table de débat, toujours est-il qu'ils ont tenu les propos dans des contextes bien organisés qui avaient tout l'air d'un face-à-face houleux. Ceci dit, quelles sont les différentes fonctions qui se dégagent de l'analyse de la rhétorique de l'excès.

### **3. Fonctions de la rhétorique de l'excès**

Le présent titre de notre réflexion sous-entend que la rhétorique de l'excès fonctionne comme une modalité d'argumentation qu'on peut envisager dans l'économie de cette étude à double niveau : la rhétorique de l'excès comme un exutoire d'une part, et comme une catharsis d'autre part. C'est à cet objectif que nous nous attèlerons à la mettre au jour dans la partie ci-après du travail.

#### **3.1. Fonction argumentative**

Définissant l'argument, Clément Viktorovitch (Op cit, p.61) affirme :  
Les arguments sont les briques sur lesquelles repose tout édifices rhétoriques. Sans eux, l'image que nous projetons et les émotions que nous suscitons perdent

leur ancrage, leurs fondations. Si nous négligeons notre argumentation, nous séduirons peut-être. Mains convaincre difficilement.

Les différents locuteurs à partir de leurs différents discours ont fait valoir le principe de l'image d'auteur, c'est-à-dire l'ethos personnel qu'ils ont projeté sur leur auditoire. Donc ici, Bacongo tout comme Katinan se mettent dans une position de « Je » ou de « sujet-parlant » qui s'adresse à un interlocuteur ou un allocataire « Tu ». Ils présentent chacun en ce qui les concerne une image de grand orateur et de défenseurs de leur obédience politique.

Comme nous les avons présentés dans les premières lignes de ce travail, les deux orateurs bénéficient d'un ethos prédiscursif qui rend crédible *a priori* leur discours face à leur auditoire : l'un est Président du Conseil Stratégique Politique (CSP) de son parti politique et ancien Ministre de l'État de Côte d'Ivoire, c'est-à-dire Koné Katinan et l'autre, Cissé Bacongo Ministre gouverneur du District d'Abidjan et secrétaire exécutif du parti au pouvoir. Nantis de pouvoirs délégués, leur autorité est davantage renforcée et leur auditoire, fort de cela, accorde déjà foi à ce qu'ils disent.

Par ailleurs, l'ethos discursif des deux protagonistes est clairement perceptible à travers leurs dires. Pour donner du poids à son argumentation, Cissé Bacongo procède par une argumentation par le contraire, dans laquelle il s'approprie l'attaque personnelle avant de la retourner contre son protagoniste. Ainsi qu'il répond en [7] : « Je préfère être un mouton derrière un bon berger comme Alassane Ouattara qui me conduit dans le bon pâturage que d'être un chien de garde agité dans tous les sens ».

Dans cet énoncé, la phrase « je préfère être un mouton... » est une sorte d'aveu de l'attaque personnelle dont il est l'objet. Mais cette stratégie discursive a pour objectif de neutraliser l'effet illocutoire des propos de Katinan à son encontre. De façon implicite, l'insulté veut laisser entendre que les propos de l'insultaire ne lui disent rien. L'objectif poursuivi par l'insultaire semble donc ne pas avoir été atteint. Mais il ne s'arrête pas en si bon chemin dans son discours. Pour lui, s'il est un mouton, il en est fier, parce qu'il a un bon berger avant de

proférer lui aussi, à son tour une attaque personnelle contre son insultaire qu'il traite de « chien agité dans tous les sens ». Ici, il y a un revirement de situation à "100°" (cent degré) : l'insulté devient l'insultaire et vice versa.

Ce changement de rôle dans l'interaction verbale dénote du niveau exécrationnel qu'a atteint la rhétorique de l'excès dans le discours politique ivoirien. Souvent ce discours répréhensible par la déontologie de l'argumentation discursive apparaît comme un exutoire.

### 3.2. Fonction d'exutoire

L'exutoire, selon *Le petit Robert de la langue française*, c'est 1) un « Dispositif qui sert de trop-plein dans un réseau d'égouts ». 2) par extension, c'est « Tout dispositif qui sert à juguler un excédent ». 3) Au sens figuré, c'est une « Activité qui sert de dérivatif à des émotions trop fortes. »

Le niveau 3 de la définition du concept nous intéresse dans le cadre de cette étude. Dans un travail sur cette problématique, Aimé Danielle Koffi-Lézou (2008) a nommé avec bonheur ce que nous appelons ici, « rhétorique de l'excès », une « violence verbale » qu'elle a fortement qualifiée d' « exutoire ». Dans ce travail, l'auteure montre que la violence verbale fonctionne chez les différents locuteurs ou insultaires comme une catharsis, une cure psychologique qui permet à ses derniers de se libérer d'un mal psychologique pernicieux.

On le voit. Si la rhétorique de l'excès est pour l'insultaire d'atteindre à l'image de soi de l'acteur d'élocuté, elle est dans le sens contraire (dans le sens du locuteur bien entendu), un "remède" pour l'insultaire. Ce n'est pour autant conseillé d'insulter pour se voir libéré d'un mal psychologique.

### Conclusion

Cette étude avait pour ambition d'examiner un corpus issu des faits de langue sous un paradigme énonciatif dans une perspective d'analyse du discours et de l'argumentation. Le travail ayant tenu sur trois parties, commence par l'élucidation des concepts fondamentaux, ensuite vient la phase pratique qui a

consisté à analyser les énoncés recueillis et une dernière partie relative aux différentes fonctions de la rhétorique de l'excès a mis fin l'étude.

Les faits de langue, on le sait, sont liés à la parole qui elle-même est la mise en fonctionnement de langue ; en d'autres termes, la parole est la langue en action. A l'issue de cette étude l'on entrevoit comment la parole est utilisée par les différents inter-actants politiques ivoiriens. Des propos relevant d'une certaine rhétorique de violence verbale entre ces responsables politiques opposés dans le champ politique ivoirien ont été observés.

Le langage fonctionne comme un couteau à double tranchant. Au service des hommes, il leur sert d'instrument pour bénir, rendre hommage, dire des panégyriques, mais aussi de médire, insulter, humilier, calomnier. Le langage est ainsi modulé, voire modalisé en fonction des circonstances et des intérêts défendus.

Cette étude est une sorte d'alarme qui attire l'attention des acteurs politiques sur le risque qu'ils font courir au pays qui a déjà connu une crise post-électorale cruciale en 2010-2011. Il faut savoir raison garder. Il faut savoir tirer des leçons du passé, car la parole est une arme très redoutable.

### **Bibliographie**

BOHUI Djédjé Hilaire (2004), « Pour les effets de pragmatiques » dans *Les Soleils des indépendances et Allah n'est pas obligé* de A. Kourouma » in *L'information grammaticale*, n°100, janvier, Paris, pp14-18.

BOHUI Djédjé Hilaire (2014), « Le brutalisme dans *Allah n'est pas obligé* », in *Enquête*, n°12, Abidjan, pp.103-115.

BOURDIEU Pierre, (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

DUCROT Oswald (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.

Fodjo Kouakou Kouman et Yéboua Kouadio Djédan (2020), « L'ibiékisme » ou le paroxysme de l'obscénité dans le discours public sur les réseaux sociaux », in



*Revue Algérienne des sciences du langage*, volume 5, numéro 2 [en ligne],  
<https://www.asjp.cerist.dz>.

KOFFI Lézou Aimée-Danielle (2008), « Violence verbale comme un exutoire : De la fonction sociale de l'insulte », in *Signes, Discours et Société* [en ligne], n°8, **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

KERBRAT Orecchioni Catherine (1992), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.

KONE Dramane (2009), « Ce que les mots sont aux choses », in *Dire bien*, Abidjan, Vallesse Editions, pp.64-66.

KONE Dramane (2009), « Erreur de... langage (qui dit mieux ?) », in *Dire bien*, Abidjan, Vallesse Editions, pp.35-38.

MAINGUENEAU Dominique (2014), *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

PLANTIN Christian (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Editions.

ROBERT Paul, *Le petit Robert de la langue française*, 2018, Paris, Robert.

VIKTOROVITCH Clément (2021), *Le pouvoir rhétorique. Apprendre à convaincre et à décrypter les discours*, Paris, Seuil.